



16ème législature

| | | |
|---|--|--|
| Question N° : 11904 | De Mme Nadège Abomangoli (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer | | Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer |
| Rubrique > sécurité des biens et des personnes | Tête d'analyse >Violences et listings par l'extrême droite : il faut lutter contre ces menaces | Analyse > Violences et listings par l'extrême droite : il faut lutter contre ces menaces. |
| Question publiée au JO le : 03/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 26/12/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les moyens alloués à la lutte contre les groupuscules d'extrême-droite. L'existence de listes de militants antiracistes dressées par ces groupuscules choque l'opinion. Ces listes comportent des informations personnelles telles que l'adresse, les numéros de téléphone, les lieux fréquentés et mettent en grand danger les militants concernés, exposés à travers les réseaux sociaux. En 2021, le site « Françaisdesouche » avait participé à la publication d'une liste de militants ayant soutenu une marche antiraciste. Plus récemment, l'affaire « FRDeter » avait fait grand bruit au printemps 2023 : des informations personnelles étaient diffusées dans un canal Telegram comptant plus de 7 000 abonnés. D'autres canaux de ce type voient le jour continuellement depuis sa fermeture et partagent des listes de militants antiracistes et de personnalités racisées, de confession musulmane ou juive. Ces pratiques constituent un véritable danger pour l'intégrité physique et morale des personnes, pour leurs proches et pour la démocratie. Le 23 septembre 2023, en marge d'une manifestation contre le racisme, les violences policières et pour la justice sociale, le maire insoumis de Grabels René Révol a été agressé par des militants d'extrême-droite. Son nom circulait déjà depuis plusieurs jours au sein des réseaux identitaires, ce dernier ayant décidé de signaler au procureur le refus d'un maire d'extrême droite de marier un couple franco-algérien. Mme la députée demande à M. le ministre de renforcer les moyens supplémentaires mis à disposition de la police et de la justice pour lutter contre les violences d'extrême-droite. Elle demande si un soutien sera apporté aux élus menacés et si les militants fichés auront la possibilité de bénéficier d'une aide juridictionnelle ou policière pour garantir leur sécurité et leur intégrité.